

Saint-Etienne, le 02/11/2025

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/10/2025 au 31/10/2025

N° Cesu employeur : Z3181791990000
MONSIEUR CYRILLE THIERRY
20 CHE DU GRAND SAINT PAUL
13840 ROGNES

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE				PART EMPLOYEUR			
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	226,39	x	2,900 %	=	6,56			
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	226,39	x	6,800 %	=	15,39			
MALADIE						230,42	x	13,000 % = 29,95
VIEILLESSE	230,42	x	7,300 %	=	16,82	230,42	x	10,570 % = 24,35
ALLOCATIONS FAMILIALES						230,42	x	5,250 % = 12,10
ACCIDENT DU TRAVAIL						230,42	x	2,180 % = 5,02
FONDS NATIONAL AIDE LOGEMENT						230,42	x	0,100 % = 0,23
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE						230,42	x	0,850 % = 1,96
CONTRIBUTION SOLIDARITE AUTONOMIE						230,42	x	0,300 % = 0,69
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL						230,42	x	0,016 % = 0,04
SANTE AU TRAVAIL soumis à un plafond						230,42	x	2,700 % = 5,00
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	230,42	x	4,010 %	=	9,24	230,42	x	6,010 % = 13,85
IRCEM PREVOYANCE	230,42	x	1,040 %	=	2,40	230,42	x	2,450 % = 5,65
ASSURANCE CHOMAGE						230,42	x	4,000 % = 9,22
TOTAL DES COTISATIONS					50,41			108,06

Montant net social : **180,00 €**
Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : **186,56 €**

Net à payer avant impôt sur le revenu:
180,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	186,56 €	Net payé en euros	:	180,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	04/11/2025
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 6963350 enregistrée le 30/10/2025

Nombre d'heures travaillées:	6	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	230,42 €
		Assiette des cotisations	:	230,42 €

Urssaf Rhône-Alpes - service Cesu

TSA 50021

69833 St-Priest Cedex 9

www.cesu.urssaf.fr

Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire.

Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Retrouver le détail de la politique de confidentialité sur www.cesu.urssaf.fr.

Adresse de contact : informatiqueetlibertes.rhone-alpes@urssaf.fr